

*Affaires courantes*

que la preuve sera faite qu'il est impossible de s'entendre sur l'amélioration du système existant.

## L'INDEMNISATION FISCALE DES LOCALITÉS ISOLÉES ET DU NORD

**M. Guy Saint-Julien (Abitibi):** Monsieur le Président, je dépose aujourd'hui, selon l'article 36 du Règlement, une pétition provenant de Chibougamau dans la circonscription de Roberval suite aux recommandations du Groupe de travail sur l'indemnisation fiscale des localités isolées et du Nord.

Ces signataires rejettent les conclusions du Groupe de travail sur l'indemnisation fiscale des localités isolées et du Nord et demandent de reconnaître Chibougamau en tant que localité isolée aux termes du régime actuel d'indemnisation fiscale.

• (1120)

[Traduction]

## LES ANCIENS COMBATTANTS

**M. Joe McGuire (Egmont):** Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur et le devoir de présenter des pétitions signées par les membres des Légions royales canadiennes de Tignish, Bloomfield, Eilerslie, Wellington, Miscouche et O'Leary. Les pétitionnaires sont fâchés de voir que les anciens combattants du Canada deviennent les victimes des compressions budgétaires imposées par le gouvernement.

Les pétitionnaires estiment que nos anciens combattants, qui ont déjà servi notre pays, ne devraient pas être visés par ces compressions. D'ailleurs, ils soutiennent que le gouvernement devrait abandonner ces mesures budgétaires.

## LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

**Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est):** Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur aujourd'hui de présenter environ 200 pétitions qui sont, vous en conviendrez, très importantes et assez uniques. J'espère que le gouvernement les prendra au sérieux.

Ces pétitions ont circulé dans le quartier chinois de Vancouver et ont été signées par des milliers de citoyens, dont de nombreux commerçants, acheteurs et particuliers d'origine chinoise et d'autres membres de la communauté multiculturelle du Canada.

La pétition est rédigée en chinois et en anglais. Je regrette que cela ait causé des ennuis au niveau de la procédure. De nombreux pétitionnaires ont signé en caractères chinois, ce qui prouve à quel point ces gens sont inquiets et s'opposent à la TPS.

La pétition précise que les soussignés, citoyens du Canada, souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief.

Les signataires prétendent que la taxe de 7 p. 100 sur les produits et services nuira aux petites entreprises, fera augmenter les prix de revient et diminuer les revenus et constituera un cauchemar administratif. La taxe nuira également aux consommateurs puisque le prix de milliers d'articles et de services augmentera.

Par conséquent, les pétitionnaires demandent qu'il plaise au Parlement et au gouvernement du Canada d'abandonner le projet de taxe sur les produits et services.

Je présente ces pétitions au nom de tous les habitants de Vancouver-Est qui veulent ainsi exprimer leurs inquiétudes.

**M. Joe Fontana (London-Est):** Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, il est de mon devoir de présenter à la Chambre des pétitions signées par plus de 1 000 personnes, qui viennent s'ajouter aux 25 000 personnes de London, en Ontario, qui ont déjà signé des pétitions du même genre.

Les pétitionnaires prient instamment le gouvernement de retirer sa taxe des pleurs et des souffrances et de rétablir un régime fiscal qui soit juste.

**Mme Shirley Maheu (Saint-Laurent-Cartierville):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, conformément à l'article 36 du Règlement, une pétition signée par plusieurs centaines d'électeurs de Terre-Neuve et du Labrador.

Les pétitionnaires supplient le gouvernement d'annuler la taxe sur les produits et services parce qu'elle causera des difficultés financières graves et injustes aux Canadiens à revenu faible ou moyen.

## VIA RAIL

**M. Peter Milliken (Kingston et les Îles):** Monsieur le Président, je désire présenter une pétition signée par de nombreux Canadiens de la région de London, en Ontario.

Ces pétitionnaires s'inquiètent des réductions de service de VIA Rail. Dans leur pétition, ils rappellent l'importance du service ferroviaire pour le tourisme au Canada, ainsi que pour les localités rurales. Ils attirent l'attention sur le fait que c'est le mode de transport le plus sûr et le moins nuisible pour l'environnement.

Ils demandent au gouvernement de ne pas supprimer, en tout ou en partie, le service de trains de voyageurs au Canada.